

TABLE RONDE SUR L'EXAMEN DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE, YELLOWKNIFE

LE 24 MAI 2016

SOUMISSION DU COLONEL (À LA RETRAITE) PIERRE LEBLANC

Le gouvernement du Canada a déclaré que « les changements climatiques font en sorte que le Nord devient plus accessible, ce qui stimule l'activité économique et nourrit l'intérêt international pour l'Arctique, et cette tendance devrait s'intensifier au cours des prochaines décennies. D'une telle croissance de l'activité dans l'Arctique découlent des responsabilités supplémentaires pour le ministère de la Défense nationale (MDN) et d'autres ministères, notamment en matière de recherche et sauvetage, d'intervention d'urgence et de surveillance de l'environnement. Il est aussi essentiel pour le Canada de posséder une connaissance approfondie des difficultés liées à la présence de militaires étrangers et d'activités commerciales dans l'Arctique. »

La déclaration précédente soutient la nécessité d'une approche pangouvernementale au travail dans l'Arctique. Les praticiens de l'Arctique le savent très bien. Certaines de mes recommandations relèvent de la compétence d'autres ministères que celui de la Défense nationale. L'examen de la politique de défense tirerait profit d'un examen élargi de la politique sur la sécurité nationale.

RECOMMANDATIONS

SURVEILLANCE ACCRUE

Il est nécessaire d'accroître notre surveillance du nombre croissant d'activités menées dans l'Arctique. Une capacité de surveillance doit être assurée, peu importe les conditions météorologiques, 24 heures sur 24, et comprendre plusieurs sources d'information qui se chevauchent, dont voici quelques exemples.

La surveillance à partir de l'espace. Il s'agit de l'approche la plus économique. Accroître notre capacité de surveillance doit comprendre un taux de reprise plus rapide et une résolution. Cela doit comprendre une surveillance spatiale du Système d'identification automatique.

Radar haute fréquence à ondes de surface. Introduire cette capacité pour surveiller les approches maritimes des points de passage obligé des îles de l'Arctique.

Rôle maritime des Rangers. Accroître le rôle des Rangers canadiens afin qu'il intègre une capacité de surveillance et de patrouille maritimes saisonnières. Les Rangers canadiens agiraient comme premiers intervenants pour plusieurs ministères.

Système d'alerte du Nord. Assurer la surveillance continue de l'espace aérien contre les menaces aéroportées et moderniser l'actuel système.

Surveillance du passage du Nord-Ouest. Il devrait être techniquement possible de surveiller l'activité au sol dans le passage du Nord-Ouest avec les radars du Système d'alerte du Nord.

NORDREG (Système de trafic de l'Arctique canadien). Rendre l'utilisation du Système de trafic de l'Arctique canadien obligatoire pour les petits navires. Cela fournira une autre source de données permettant de recouper les renseignements de sources multiples afin de déterminer les objectifs d'intérêt.

Aménager des corridors propres au passage du Nord-Ouest. Aménager des corridors particuliers et obliger les navires à utiliser les corridors sécuritaires seulement afin de réduire les coûts et les risques associés à la sécurité et à l'environnement.

Navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA). Poursuivre l'acquisition de ces navires qui pourraient être équipés de matériel permettant d'appuyer la cartographie du plancher océanique.

Communications dans l'Arctique. Il est nécessaire d'accroître les options de communication pour les opérations dans l'Arctique, comme l'exécution d'une opération de recherche et sauvetage majeure d'un grand paquebot de croisière.

Surveillance sous-marine. Développer une capacité de surveillance des activités sous-marines dans les points de passage obligé des îles de l'Arctique à tout le moins.

Véhicules aériens sans pilote (UAV). Envisager l'utilisation d'UAV pour la surveillance dans l'Arctique.

PATMAR à long rayon d'action. Il faut maintenir les capacités de la flotte d'avions CP-140 Aurora pour faire des recherches sur les objectifs d'intérêt et prendre les mesures appropriées.

Garde côtière canadienne. La Garde côtière canadienne fait acte de souveraineté, mais sa mission devrait aussi comporter un volet de sécurité.

CAPACITÉ D'AGIR

Des ressources de surveillance multicouche détermineront les objectifs d'intérêt potentiels qui devront être examinés. Les objectifs peu coopératifs pourraient être arraisonnés par la force et/ou arrêtés. Nous devons développer une telle capacité.

RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR). La responsabilité de la recherche et sauvetage dans une très vaste superficie nous incombe. Nous devons réduire le temps d'intervention en déployant des ressources plus loin au nord.

BAIE RESOLUTE

Développer la baie Resolute pour en faire une installation multiministérielle à partir de laquelle un grand nombre de fonctions et de services peuvent être assurés sur une base saisonnière (comme la recherche et sauvetage, l'intervention environnementale et les activités de patrouille). Nous disposerions ainsi d'au moins un port dans l'Arctique pour appuyer les opérations.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SÉCURITÉ DE L'ARCTIQUE

Maintenir ce groupe de travail afin de faciliter les communications et la coordination des activités menées dans l'Arctique entre les ministères responsables.

EXERCICES DE MAINTIEN DES CAPACITÉS

Il est devenu évident à plusieurs occasions que les déploiements dans l'Arctique exigent un entraînement régulier pour être efficaces et sécuritaires. Les troupes qui ne sont pas préparées feront rapidement partie du problème et aggraveront une situation difficile.

SOUVERAINETÉ

Toutes les recommandations formulées ci-dessus renforceront la position du Canada selon laquelle les eaux du passage du Nord-Ouest sont des eaux intérieures.

OBJECTIFS NATIONAUX

Les recommandations formulées ci-dessus appuieront de nombreux objectifs du gouvernement du Canada et des dirigeants autochtones, comme une capacité accrue et une offre d'emplois intéressants aux résidents des territoires.